

Au-delà de l'individualisation des processus de désistement Le rôle des politiques et pratiques sociales dans la réduction de la délinquance des jeunes

Beyond the individualization of desistance

The role of policy and practice in reducing delinquency

Más allá de la individualización del desistimiento

El rol de la política y la práctica en la reducción del crimen juvenil

Monica Barry

Volume 53, numéro 1, printemps 2020

Le désistement assisté : ce que c'est et comment ça marche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1070505ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1070505ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)

1492-1367 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Barry, M. (2020). Au-delà de l'individualisation des processus de désistement : le rôle des politiques et pratiques sociales dans la réduction de la délinquance des jeunes. *Criminologie*, 53(1), 151–169. <https://doi.org/10.7202/1070505ar>

Résumé de l'article

Le passage à l'âge adulte est pour les jeunes non seulement une transition personnelle, mais aussi, comme cet article le suggère, l'amorce de leur processus de désistement. L'individualisation du risque et des processus de désistement jouent un rôle dans l'étude de la délinquance et de la justice pénale ainsi que, selon moi, dans notre compréhension du concept de désistement assisté. Ce concept distingue les sources formelles (professionnels) et informelles (pairs/mentors) de soutien dans l'abandon des activités criminelles, mais sans toutefois prendre en compte le soutien offert par l'État. Dans le cadre d'une étude portant sur le désistement en Écosse, j'ai conduit 40 entretiens avec des jeunes sur les facteurs qui les poussent à la délinquance, les raisons qui expliquent leur désistement et la façon dont ce processus se déroule, et comment y apporter un soutien optimal. Le présent article s'inspire principalement du point de vue de ces jeunes sur les manières les plus efficaces d'encourager ce processus, notamment par le soutien émotionnel et pratique, ce dernier étant envisagé sous l'angle plus large des politiques sociales et non seulement de la justice pénale. Les agents de probation ne peuvent offrir qu'une partie de ce qui constituerait selon moi une assistance adéquate au processus de désistement. Je crois d'ailleurs que l'État peut pallier ce problème en reconnaissant davantage les besoins et les aspirations des jeunes en difficulté. La présente étude a également été reconduite au Japon, où les problèmes auxquels les jeunes en transition sont confrontés sont moindres par rapport à l'Écosse, mais où la perception de « ce qui fonctionne » est similaire. L'étude est donc pertinente dans tous les pays où les trajectoires de la délinquance juvénile et les transitions des jeunes sont étroitement corrélées.

Au-delà de l'individualisation des processus de désistement

Le rôle des politiques et pratiques sociales dans la réduction de la délinquance des jeunes

Monica Barry¹

Criminologue indépendante
Édimbourg, Écosse
monicabarry.research@gmail.com

Article traduit de l'anglais au français par Florence Dubois

RÉSUMÉ • *Le passage à l'âge adulte est pour les jeunes non seulement une transition personnelle, mais aussi, comme cet article le suggère, l'amorce de leur processus de désistement. L'individualisation du risque et des processus de désistement jouent un rôle dans l'étude de la délinquance et de la justice pénale ainsi que, selon moi, dans notre compréhension du concept de désistement assisté. Ce concept distingue les sources formelles (professionnels) et informelles (pairs/mentors) de soutien dans l'abandon des activités criminelles, mais sans toutefois prendre en compte le soutien offert par l'État. Dans le cadre d'une étude portant sur le désistement en Écosse, j'ai conduit 40 entretiens avec des jeunes sur les facteurs qui les poussent à la délinquance, les raisons qui expliquent leur désistement et la façon dont ce processus se déroule, et comment y apporter un soutien optimal. Le présent article s'inspire principalement du point de vue de ces jeunes sur les manières les plus efficaces d'encourager ce processus, notamment par le soutien émotionnel et pratique, ce dernier étant envisagé sous l'angle plus large des politiques sociales et non seulement de la justice pénale. Les agents de probation ne peuvent offrir qu'une partie de ce qui constituerait selon moi une assistance adéquate au processus de désistement. Je crois d'ailleurs que l'État peut pallier ce problème en reconnaissant davantage les besoins et les aspirations des jeunes en difficulté. La présente étude a également été reconduite au Japon, où les problèmes auxquels les jeunes en transition sont confrontés sont moindres par rapport à l'Écosse, mais où la perception de « ce qui fonctionne » est similaire. L'étude est donc pertinente dans tous les pays où les trajectoires de la délinquance juvénile et les transitions des jeunes sont étroitement corrélées.*

1. 108 Whitehouse Loan, Edinburgh, EH9 1BD, Scotland, UK.

MOTS CLÉS • *Agent, individualisation, reconnaissance, structure, jeunes.*

Introduction

La délinquance est plus fréquente chez les jeunes, ce qui fait d'eux la « population désavantagée » qui est le point de mire de nombreuses recherches en criminologie (académique, politiques et professionnelle) (Brown, 2005, p. 29). Cette population, en raison de son âge et de son statut transitoire de « jeunes », est considérablement laissée à elle-même au cours de son processus de désistement. Cela rend ce dernier d'autant plus ardu qu'il est perçu par les professionnels, les dirigeants et les chercheurs comme un processus individuel. Beck (1992) parle d'individualisation du risque, soit le fait que les individus de notre époque sont moins confiants que leurs prédécesseurs et sont moins soutenus par leurs pairs. Je pousserais ce constat en énonçant que les explications contemporaines de la délinquance et du désistement véhiculées au sein des politiques et pratiques sociales ainsi que des milieux de recherche illustrent une « individualisation du désistement » (Barry, 2012a). Les individus auraient ainsi le choix et le pouvoir de commettre des délits (ou non) et devraient être encouragés à rompre d'eux-mêmes avec leur identité criminelle antérieure, *même si* c'est en obtenant de l'aide extérieure.

Par extension, le concept de « désistement assisté » (King, 2013) va dans le même sens que cette hypothèse d'individualisation. Ce concept, relativement récent et défini de manière floue, fait référence aux ressources formelles (professionnelles) et informelles (pairs, réseau social) offrant du soutien dans l'adoption d'un mode de vie respectueux des lois. Les premières impliqueraient surtout les interventions offertes par les organismes de justice pénale, offertes sous contrainte ou en contexte volontaire, et les secondes rassembleraient les amis, la famille et les mentors. Ces sources resteraient impliquées avant tout en tant que soutien à l'*individu* qui s'éloigne d'un mode de vie délinquant, mettant ainsi l'accent sur l'agentivité plutôt que la structure, même si le concept de désistement suppose une médiation entre les deux. Dans le présent article, j'évaluerai donc brièvement les aspects différents des théories du désistement, selon qu'elles mettent l'accent sur la structure ou l'agentivité. J'essaierai ensuite d'inscrire le « désistement assisté » dans le contexte de ces deux axes théoriques de la criminologie. Puis, j'explorerai les points de vue et l'expérience des jeunes eux-mêmes sur ce qui

les pousse, les encourage ou les freine dans le processus de désistement ainsi que sur la meilleure manière, selon eux, de développer les prochaines politiques et pratiques sociales en justice pénale auprès des jeunes. Les points de vue recueillis m'aideront enfin à conclure qu'une autre source d'assistance au désistement (au-delà de l'aide par des professionnels ou par les pairs) devrait intervenir dans le débat, soit une aide gouvernementale qui se concentrerait, selon moi, sur des politiques et des pratiques sociales plus générales reconnaissant l'insuffisance des deux sources de soutien mentionnées précédemment.

Le débat structure/agent dans les théories du désistement

Les théories du désistement se déclinent actuellement en trois axes principaux selon qu'elles mettent l'accent sur l'agentivité, la structure ou qu'elles proposent une vision intégrant ces deux perspectives. Ces théories s'appuient sur les expériences de désistants (Vaughan, 2007).

Les théories agenticelles du désistement se centrent sur l'âge, les attitudes et les caractéristiques des individus, qu'il s'agisse de l'inévitable maturation (Rutherford, 1986), des choix rationnels faits durant le processus, par un éventuel «épuisement», de l'effet dissuasif du système pénal ou d'une réévaluation des coûts et bénéfices de la délinquance (Cornish et Clarke, 1986). L'invariabilité de l'âge (Gottfredson et Hirschi, 1990), telle qu'illustrée par la courbe naturelle d'attrition de la délinquance, est peu théorisée. J'ai toutefois souligné par le passé que la nature sociale et politique changeante du statut transitoire des jeunes et la prolongation de la période de transition à l'âge adulte sont deux facteurs particulièrement importants pour comprendre l'âge en tant qu'enjeu structurel plutôt qu'individuel (Barry, 2016).

Les théories structurelles puisent pour leur part dans la psychologie sociale pour mettre l'accent sur le rôle des liens sociaux formels et informels tels que la scolarité, l'emploi, la famille et le mariage pour favoriser le respect des lois. Les théories du contrôle social définissent les liens sociaux par le degré d'attachement affectif envers les autres, l'investissement dans des relations personnelles, l'accès à des activités légitimes et le respect des lois. Elles insistent par contre sur le fait que la qualité desdits liens est plus importante que leur simple présence pour soutenir le désistement (Laub et Sampson, 2003). Ces théories ont été critiquées pour leur tendance trop structuraliste et l'absence de la prise

en compte de l'agentivité (p. ex. la motivation de changer) (Laub et Sampson, 2003). Les mêmes critiques soulignent que le processus de désistement relève autant de l'investissement personnel et de la motivation de changer des individus concernés que de la nature des opportunités et des encouragements qui se présentent à eux par le biais de la société. C'est ainsi qu'est né le troisième axe d'étude qui combine les théories structurelles et agentielles, soit les théories intégratives.

Ces théories prennent en compte les aspects individuels aussi bien que sociaux qui interviennent dans le désistement et mettent en relief la manière dont le parcours personnel et l'agentivité doivent nécessairement se mêler aux ressources sociales disponibles pour faciliter l'abandon d'un mode de vie délinquant (F.-Dufour, Brassard et Martel, 2015; Farrall et Bowling, 1999; LeBel, Burnett, Maruna et Bushway, 2008; Maruna, 2001; Morizot et Le Blanc, 2007; Vaughan, 2001, 2007). De son côté, Maruna (2001) se penche sur l'identité personnelle des désistants et le développement de scripts narratifs « de rédemption » pour leur permettre de se dissocier (*knife-off*) de leur identité passée et en forger une nouvelle. Il souligne par ailleurs que, sans le soutien social adéquat, la motivation personnelle ne suffit pas à actualiser le changement. Giordano, Cernovich et Rudolph (2002) insistent eux aussi sur l'importance des changements cognitifs, des nouvelles identités et des valeurs morales qui accompagnent les points tournants ou les « grappins à changement » (« *hooks for change* ») dans le processus, lesquels doivent être reconnus et choisis par l'individu, qui doit ensuite agir en conséquence par le biais de « transformations cognitives » (Bottoms et Shapland, 2001). Les différentes formes de capital – social, économique, culturel et symbolique – conceptualisées par Bourdieu (1986) sont aussi essentielles, aujourd'hui, à la compréhension du processus de désistement, notamment en ce qui touche aux employeurs et à la disponibilité des réseaux de soutien et organismes d'aide, sur le plan formel aussi bien qu'informel (Barry, 2006; Farrall, 2002; Weaver et McNeill, 2010). Ces théories font également entrer en jeu des notions de réhabilitation centrées sur les forces, et qui mettent à l'avant-scène des individus capables de développer leurs habiletés sociales et d'utiliser leurs capacités innées pour créer un changement. Elles ne priorisent toutefois pas le pouvoir transcendant de l'agentivité dans l'abandon de la délinquance, comme ont tendance à le faire les théories strictement individualistes.

Nombre des théories du désistement susmentionnées, qu'elles soient axées sur l'agentivité, la structure ou les deux, semblent tout de même

prioriser l'individu en tant que responsable de ses propres circonstances et de son comportement. Dans l'alliage des choix individuels et d'environnements hostiles, les premiers demeurent le facteur principal de succès (ou non) du processus de désistement (Healy, 2010). L'omniprésence d'obstacles structurés à l'émancipation de la délinquance est donc invariablement sous-estimée, surtout lors du passage à la vie adulte, et peut être autant négligée dans les écrits théoriques que dans les analyses des politiques sociales (voir, par exemple, Burnett, 2004; Maruna, 2001). France, Bottrell et Armstrong (2012) insistent, lorsqu'est abordée la question de « la contrainte décisionnelle », que « [les] « décisions » et « choix » des jeunes ne peuvent être compris isolément (comme simplement impulsifs et individuels) sans que l'on reconnaisse le contexte environnemental plus large duquel ils émergent² » (p. 171). Ainsi, l'apprentissage social et les capacités cognitives, soit le capital humain nécessaire, mais insuffisant au processus de désistement, ne peuvent être purement individuels. Ce type de capital doit autant être puisé dans l'environnement extérieur à l'individu que dans ses transactions avec ses proches, ainsi qu'à l'intérieur de lui-même (voir aussi Shildrick et MacDonald, 2006). L'assistance au processus de désistement prend en partie compte de ces préoccupations, malgré les lacunes dans notre compréhension de ce qu'est même l'« assistance », ce que nous explorerons ci-dessous à la lumière des conseils demandés aux jeunes concernés.

« *Scottish Desistance Study* »

Une étude récente sur le processus de désistement en Écosse a rassemblé des entrevues menées avec 40 jeunes sur la délinquance : ce qui la provoque, ce qui l'encourage, les raisons et manières dont elle cesse ainsi que les façons de soutenir le désistement. Elle s'est également penchée sur les conséquences potentielles des obstacles et des opportunités qui se présentent à ces jeunes alors qu'ils passent à la vie adulte, pour explorer les meilleures façons de développer des politiques et des pratiques sociales efficaces en justice pénale en fonction leurs expériences. L'étude s'est étendue sur une période de 10 ans et comprend deux phases. En 2000-2001 ont eu lieu des entretiens avec 40 jeunes, soit 20 hommes et 20 femmes âgés de 18 à 33 ans et qui avaient connu

2. NDLR : À moins d'indication contraire, les citations et les extraits d'entretiens ont été traduits par nous.

des périodes de probation intensive par le passé. Dix ans plus tard, sous le financement de l'Economic and Social Research Council (Conseil de la recherche économique et sociale) (Barry, 2012b), 20 d'entre eux ont participé à une seconde entrevue, 11 hommes et 9 femmes alors âgés de 29 à 43 ans. De plus, 20 jeunes de 21 à 33 ans ayant récemment été assujettis à des périodes de probation intensive ont alors été interrogés. Le groupe d'âge, ainsi que l'écart de dix ans entre la première et la seconde vague d'entrevues, a permis d'étudier les changements se produisant au fil du temps dans ces périodes cruciales de la transition à la vie adulte.

L'échantillon initial de 2000-2001 présentait une moyenne de 35 condamnations antérieures, et leur historique de délinquance avait une durée moyenne de 13 ans. Le nouvel échantillon de 2010-2011 avait pour moyenne 30 condamnations antérieures, sur une période moyenne de sept ans. Dans les deux échantillons, les jeunes étaient surtout impliqués dans une criminalité «de rue» typique, communément associée aux adolescents et aux jeunes marginalisés et vulnérables, soit le vol, les agressions et les infractions liées aux stupéfiants. En 2000-2001, 14 individus se disaient en processus de désistement, mais ils n'ont pas tous été en mesure de le maintenir : 8 d'entre eux étaient retournés à des comportements délinquants dix ans plus tard. Les deux vagues d'entrevues avec le premier échantillon ont été analysées manuellement en tant qu'entités distinctes, mais aussi comme un récit progressif dans le temps afin de permettre l'émergence de thèmes liés aux phases du processus de désistement.

L'opinion des jeunes sur les façons de promouvoir le désistement

Les participants se sont vu poser deux questions spécifiques lors des entrevues afin d'enrichir les politiques et pratiques sociales en justice pénale : comment croient-ils que les organismes pourraient venir en aide aux jeunes en processus de désistement (ce qui comprend ce que j'appelle maintenant le désistement assisté par des professionnels et par l'État) ? et comment eux-mêmes aideraient-ils des jeunes à cesser de commettre des délits (soit le désistement assisté par les pairs) ?

Selon leurs dires, les obstacles à l'arrêt de la délinquance incluent l'absence d'un logement qui leur soit propre, l'influence négative de leurs pairs, la dépendance et l'abus de substances psychoactives, la peur

de perdre le revenu que leur apportait la délinquance, et l'impossibilité de « repartir à zéro » en raison de leur casier judiciaire. Pour ces répondants, ces obstacles étaient de nature structurelle et semblaient impossibles à surmonter seuls. L'itinérance, l'abus de substance, la pauvreté et le casier judiciaire restent des obstacles structurels *réels* auxquels ils sont confrontés, qui vont au-delà de leur capacité à changer (et au-delà de l'influence pratique des professionnels, comme nous le verrons ci-dessous).

Le désistement assisté par les pairs

Comme mentionné dans l'introduction, le désistement assisté inclut les sources de soutien formel (professionnelle), et informel (relationnelle). J'identifierais toutefois trois types distincts d'assistance : par les pairs, par les professionnels, et par l'État, ce qui inclurait l'aspect relationnel de la supervision en période de probation (par exemple, l'agent qui interagit avec le justiciable en lui offrant du soutien émotionnel) en plus du soutien apporté par la famille et les amis. L'aide professionnelle ou apportée par l'État serait alors considérée comme intervenant à des degrés variés de soutien plus structurel et pratique.

Selon les jeunes répondants, la meilleure manière d'aider à sortir leurs pairs de la délinquance serait de partager avec eux leur propre expérience et les conséquences des démêlées avec le système de justice pénale, connu comme la *générativité*³. Selon eux, leur bagage expérientiel (presque toujours négatif) avait le potentiel de suffire à décourager d'autres de sombrer davantage dans la délinquance. Leur expérience précieuse, à la base de la suggestion émise par certains répondants, à l'effet que les anciens délinquants devraient devenir travailleurs ou mentors dans le domaine, puisqu'ils sont les mieux placés pour « dire les choses comme elles sont », comparativement aux professionnels qui sont souvent perçus comme connaissant peu de choses, voire rien, sur la vie, autrement que ce que leur apprenaient les livres d'école :

[Il vous faut] quelqu'un qui l'a fait... beaucoup de gens qui travaillent en relation d'aide ont tous été élevés dans des bonnes maisons, tout était payé pour eux jusqu'à 16 ans, et ils sont sortis de là pour entrer directement dans le milieu de travail, et ils savent où ils s'en vont dans la vie. Ils ne

3. La *générativité* désigne un désir de s'occuper d'autrui ou de s'y intéresser pour contribuer au bien-être des générations futures (Barry, 2006).

comprennent pas ce que c'est que de ne pas avoir d'emploi, d'être au chômage, de faire de la prison ou du centre d'accueil, d'être dans des situations comme ça, vous savez. Et les gens qui le comprennent peuvent s'asseoir et dire aux jeunes, regarde, je suis passé par là, j'ai fait exactement ce que tu fais maintenant et c'est comme ça que ça va se terminer. (Pete, 19 ans, 2000/01)

Vous savez quoi? J'aimerais être un de ces travailleurs qui va voir les gens et leur dit, écoute, voilà comment ça se passe, tu sais, la vraie vie, pas un adepte de livres d'école, vous voyez ce que je veux dire, qui n'a fait que lire les livres. (Emma, 26 ans, 2010/11)

Malgré les inquiétudes d'Emma par rapport à certains professionnels qui semblent inexpérimentés dans la supervision des personnes aux prises avec des problèmes de consommation (qu'elle appelle des «adeptes de livres d'école»), les jeunes mentionnaient tout de même invariablement le besoin d'être écouté par ces professionnels et de pouvoir leur parler. Il s'agit d'une marque évidente de respect et d'intérêt qui est chère aux jeunes en difficulté (voir, par exemple, Barry, 2000; Rex, 1999). Même si les travailleurs sociaux⁴ n'ont pas vécu eux-mêmes les problèmes que connaissent les probationnaires qu'ils supervisent, ces participants ont ainsi manifesté le désir que leur agent de probation soit plus dévoué à aider les jeunes, qu'ils prennent plus de temps pour leur parler et les écouter, et qu'il y ait moins de roulement de personnel :

Je crois qu'il devrait y avoir plus... d'interactions, plus de – vous savez, vous rentrez et ils pensent sûrement: «J'ai dix personnes à voir aujourd'hui» alors ils passent au travers... et ils font [mime quelqu'un qui regarde sa montre]: «Oh, j'en ai une autre à trois heures trente.» Il devrait y avoir plus de... ils devraient s'intéresser plus à ce que tu es parce que, comme certains me le disent, on doit s'ouvrir à eux. Non, j'ai pas à m'ouvrir. Si je le veux, je le ferai. Je me suis ouverte à tant de travailleurs dans ma vie, j'ai pas à raconter l'histoire de ma vie à un nouveau... et ils se demandent pourquoi vous prenez de la drogue! Vous voyez ce que je veux dire? Il devrait y avoir un seul travailleur qui apprend à vous connaître, et vous pouvez travailler avec [lui], [lui] confier des choses. Mais si vous vous faites passer de droite à gauche... Je n'ai pas envie de raconter toute ma vie au département de travail social en entier. (Emma, 26 ans, 2010/11)

4. En Écosse, les travailleurs sociaux formés en justice pénale agissent en tant qu'agents de probation.

Le désistement assisté par des professionnels

La perspective visant à identifier les meilleures pratiques d'intervention correctionnelle (« *what works* »), qui domine actuellement dans ce domaine, a mené au développement d'approches cognitivo-comportementales, desquelles se dégage une vision étroite d'un processus de désistement individuel, dissocié du contexte social dans lequel s'inscrit la délinquance. Les programmes qui s'inscrivent dans une telle approche ont d'abord été développés dans les années 1980 pour compléter et non se substituer à la réponse aux pressions sociales et économiques que subissent les individus en situation de délinquance (Rex, 1999). Dans les faits, ces programmes sont plutôt devenus la principale approche d'intervention, au détriment des préoccupations plus générales envers les politiques sociales et le bien-être des justiciables. La justification qui sous-tend cette forme d'intervention repose désormais sur la prémisse que l'on peut enseigner aux individus à développer des capacités cognitives qui leur permettront de remettre en question et de contre-carrer les circonstances criminogènes dans lesquelles ils se trouvent, nonobstant leur intensité, leur omniprésence et leur ampleur. Mais les interventions cognitivo-comportementales passent à côté de ce que les théories du désistement démontrent comme nécessaire pour soutenir une vie exempte de criminalité : elles se préoccupent de changer les pensées, les comportements et les attitudes de l'individu, de développer des aptitudes de résolution de problèmes (McCulloch, 2005), le tout en négligeant la nécessité de générer du capital social et d'autres formes de capital dans les communautés. Selon Bottoms et Shapland (2011, p. 71), les interventions pertinentes qui aideraient les individus en processus de désistement à surmonter les obstacles pratiques auxquels ils sont confrontés ne sont pas toujours reconnues comme des « activités pertinentes » pour le personnel de probation. Farrall (2002) conclut également que de telles interventions « ne peuvent convenir au contexte social plus large dans lequel vivent les probationnaires, et ne peuvent pas, pour cette raison, répondre [elles-mêmes] à de tels besoins sociaux et économiques » (p. 75).

Ces frontières professionnelles ont de nets impacts sur la façon dont les agents de probation peuvent soutenir le désistement, d'autant plus que des impératifs administratifs et managériels régissent désormais le travail de ces professionnels. Selon McCulloch (2005), les agents de probation ont les mains plutôt liées lorsqu'il s'agit d'intervenir sur les problèmes sociaux auxquels sont confrontés les probationnaires, en

raison du financement et des ressources limités à leur disposition. De surcroît, les probationnaires ne croyaient pas que la probation en tant que telle pourrait résoudre leurs problèmes sociaux, mais que les agents de probation devraient les écouter et parler de ces problèmes avec eux (McCulloch, 2005). McCulloch (2005), renforce selon moi, à tort, cette vision des choses :

Les probationnaires ont une vision suffisamment réaliste, critique et informée de leurs attentes par rapport à la probation... je ne sous-entends pas que l'intervention directe n'est pas importante à leurs yeux pour résoudre des problèmes sociaux, mais simplement que l'étude montre que les probationnaires ne s'attendent pas et n'ont pas besoin que cela vienne directement des agents de probation. (p. 16)

Or, si les agents de probation poussent un soupir de soulagement collectif devant cette observation, souvenons-nous du sophisme épistémologique de Furlong et Cartmel (1997)⁵. Les participants de l'étude de McCulloch (2005) croyaient que changer leurs circonstances était leur responsabilité, que cela fait partie du passage à l'âge adulte et que la probation ne devrait servir que d'amplificateur dans ce processus de désistement. Sur une note quelque peu décourageante, McCulloch (2005) conclut :

[II] est sans doute à la fois préférable et plus réaliste et inclusif que la probation oriente ses efforts vers le développement de partenariats entre les individus et leur communauté, nécessaires afin de *permettre aux jeunes d'atteindre leurs objectifs par eux-mêmes* [italiques ajoutés]. (p.19)

Malgré le pessimisme de McCulloch (2005) en ce qui a trait aux capacités des professionnels à apporter des changements, Farrall (2002) suggère que les agents de probation devraient plutôt tenter d'endosser un rôle bien plus proactif pour changer les circonstances sociales des probationnaires. Mais cela reste un dilemme sur le plan des politiques autant que de la pratique professionnelle, puisqu'il n'appartient pas aux agents de probation de changer les pratiques à eux seuls. Même si c'était le cas, cela ne serait pas si simple dans un climat d'austérité économique. Les changements doivent néanmoins commencer quelque part, ne serait-ce que par la création d'alliances entre les agents de probation et les probationnaires pour défendre des politiques plus informées, basées sur

5. MacDonald et Marsh (2005, p. 65) décrivent le sophisme épistémologique comme les «sentiments subjectifs de l'agentivité individuelle» des personnes enchevêtrées dans les dédales structurels des transitions vécues par les jeunes.

une meilleure compréhension de ce que le désistement requiert réellement et des types d'organismes et de ressources professionnelles qui pourraient y répondre. Ces réévaluations et réformes doivent d'abord être entreprises dans les cadres de gouvernance qui régissent l'offre de services aux justiciables, et aux jeunes en général, sous forme de désistement assisté par l'État, discuté ci-dessous.

Le désistement assisté par l'État

Les participants à la *Scottish Desistance Study* semblaient dire que l'État, plutôt que les professionnels, devrait prendre la plus grande part de responsabilité quant aux barrières structurelles à l'intégration des jeunes en transition, et ce, de quatre façons. Dans un premier temps, ils ont suggéré que des activités de loisir plus abordables et de meilleure qualité soient offertes aux jeunes dans un esprit de *prévention* et de *réduction* de la délinquance juvénile, puisque l'ennui et le manque de solutions de rechange constructives à la délinquance constituent un réel problème pour eux :

Peut-être offrir plus de choses, vous savez, pour les jeunes, des choses à faire. Par ici, il n'y a pas grand-chose, même pas de club ou quoi, rien dont j'ai entendu parler. Il n'y a rien. Juste rien du tout. Alors les jeunes sortent, vous savez, les fins de semaine, et ils boivent du cidre et font des bêtises. Mais s'ils avaient quelque part où passer leur fin de semaine, vous savez, et des choses à faire, je crois qu'ils sortiraient moins et se mettraient moins dans le pétrin. (Fiona, 30 ans, 2010/2011)

Je crois que ça remonte plus loin que le comportement délinquant... il doit se passer des choses pour que les gens se rendent jusque-là. Comme les groupes jeunesse, tout ce genre de choses qui semblent disparaître et c'est pour beaucoup une question d'argent, mais je crois qu'il devrait exister d'autres options pour les jeunes, plus d'activités qui ne coûtent pas trop cher... si on arrive à attirer les jeunes, qu'ils fréquentent des choses différentes comme ça, il y aura moins de risques, moins de risques de traîner dans les rues. (Theresa, 43 ans, 2010/2011)

Dans un second temps, l'importance d'informer les jeunes sur les effets de la consommation d'alcool et de drogues et de leur donner des conseils a été soulignée, mais surtout par les participants du premier échantillon, questionnés de nouveau dix ans plus tard. En rétrospective, ces participants ont souligné que ces informations pourraient conscientiser les jeunes et les dissuader de consommer. De

manière générale, la consommation n'était pas un problème lorsque ces jeunes ont commencé à commettre des délits, mais certains d'entre eux ont rapidement développé, par la suite, une dépendance. Le soutien semblait alors minimal, avec une attente pouvant durer un an pour les prescriptions de méthadone.

Dans un troisième temps, les participants à l'étude mentionnaient les barrières structurelles que sont le chômage, l'itinérance et la pauvreté dans le processus de désistement. Ici aussi, ce sont des propos rapportés principalement par les participants du premier échantillon, dans leur entretien mené dix ans plus tard. Les nouveaux participants et ceux rencontrés la première fois en 2000-2001 étaient plus jeunes, potentiellement moins préoccupés par les aspects politiques du chômage et de l'itinérance, et ayant plus tendance à se blâmer eux-mêmes pour leur situation.

Quatrièmement, la prévention par des interventions précoces dans la vie des enfants (alors que la délinquance n'est encore qu'une possibilité, et non un fait) semblait importante pour les participants. Elle comprendrait la sensibilisation dans les écoles, éventuellement par d'anciens délinquants, dans une perspective de générativité. Toutefois, si cette sensibilisation en termes d'éducation et de conseils en bas âge était mentionnée, plusieurs participants étaient d'avis qu'une prise en charge précoce par le système de justice pénale restait déconseillée en raison des risques de créer une escalade des comportements délinquants.

Arrêtez de les mettre en prison et en centre d'accueil et de jouer dans leur tête quand ils sont jeunes. Au lieu de les mettre en prison et de les marquer comme ça, élevez-les correctement. (Nick, 38 ans, 2010-2011)

Les élever, comme Nick le dit dans la citation ci-dessus, désigne un concept pertinent en termes d'intervention en justice pénale et décrit ce à quoi l'aide apportée par l'État devrait ressembler selon moi. Élever des enfants et des jeunes est synonyme d'encourager leur développement grâce à des interventions et des opportunités proactives, de reconnaître les aspirations des jeunes à devenir des citoyens respectueux des lois et intégrés à la société, une problématique que nous aborderons à présent.

Le concept de reconnaissance

Le concept de reconnaissance émerge de la philosophie sociale et fait référence au besoin de reconnaissance mutuelle et la lutte pour l'identité

et la diversité qui en résulte. D'un point de vue de criminologue, je dirais que la reconnaissance consiste à :

(...) donner et recevoir reconnaissance, encouragement et validation pour promouvoir l'identité sociale et le respect. Ce concept, tel qu'utilisé ici, se décline de deux manières (...) comme un *investissement* dans les autres (...) comme des opportunités qui permettent aux jeunes de devenir des membres actifs de la société (...). En retour d'amour de la part de leurs proches et d'opportunités de la part de l'État, les jeunes peuvent alors investir leur confiance, leurs compétences et leur engagement dans un mode de vie honnête, en soutenant les autres à travers la générativité, le maintien d'un emploi et la parentalité. La reconnaissance peut aussi être vue comme une *récompense* qui comprend l'amour, le respect et l'estime, porteuse d'un statut *positif* pour les individus comme les groupes. (Barry, 2016, p. 92-93)

Pour Honneth (1995), la reconnaissance découle de relations réciproques fondées sur le respect, ce qui est pour lui la seule assise possible de la justice sociale. Fraser (2003) pense quant à elle que la redistribution y joue aussi un rôle clé, sans quoi les individus se voient attribuer un statut subordonné (manque de reconnaissance) et une classe subordonnée (mauvaise répartition). L'auteure évoque surtout des questions d'origine ethnique et de genre, mais j'ajouterais que les jeunes aussi tombent en proie à la subordination socioéconomique en raison de leur âge et de leur statut changeant lors du passage à l'âge adulte. Quelques théoriciens critiques s'intéressent aux besoins de reconnaissance des jeunes qui peuvent souffrir d'un manque de statut et de droits lors de cette transition (voir Laitinen, 2003) mais qui cherchent la reconnaissance de la part de leurs pairs, de leur famille et des professionnels qu'ils côtoient, mais aussi de la part de l'État (soit les décideurs politiques qui statuent sur leur sort et leur bien-être en tant que jeunes adultes). Les vulnérabilités et la discrimination ne peuvent qu'empirer le statut transitoire de ces jeunes, notamment lorsque ces désavantages sont perçus, non seulement par les jeunes eux-mêmes mais aussi par l'État, comme des déficits individuels et non structurels. C'est pourquoi Fraser (2003) marque la différence entre les politiques affirmatives (qui maintiennent les groupes marginalisés en situation de *statu quo*) et les politiques transformatives (qui éliminent les causes structurelles à la base d'injustices entre les groupes).

Des politiques affirmatives regrouperaient, pour les jeunes en particulier, des programmes d'employabilité, des programmes cognitivo-comportementaux, ou l'accès à un revenu garanti, soit ce à quoi

ressemblerait le désistement assisté par les professionnels si les ressources le permettaient, je suppose. Par exemple, Shildrick, MacDonald, Webster et Garthwaite (2012, p. 207) soutiennent que de nouvelles lois devraient être créées pour s'assurer que les employeurs sont plus proactifs lors du recrutement, de la formation et de la rétention de personnel moins qualifié ayant des « problèmes personnels », dont des gens ayant des antécédents judiciaires. L'approche des politiques transformatives restructurerait plutôt les prestations pour les rendre plus accessibles à *tous*, réviserait les lois pour garantir l'égalité d'accès à l'emploi pour tous les jeunes, et faciliterait aussi l'accès aux services juridiques et à leurs réponses, sans discrimination d'âge ou de statut. Je pense par ailleurs que l'État devrait adopter une approche transformative plutôt qu'affirmative dans ses politiques afin d'assurer la constance du processus de désistement chez les jeunes ainsi que leur intégration dans la société.

Au-delà de l'individualisation du processus de désistement

Le concept d'individualisation du risque de Beck (1992) évoqué en introduction veut que les individus mènent une vie dans laquelle ils doivent « produire, monter et assembler leur propre biographie » (p. 13), où l'individualisation, présentée idéologiquement comme étant souhaitable et un mode de vie nécessaire, peut devenir une prophétie autoréalisatrice. Cela est cohérent et exprime même le libéralisme économique et le consumérisme, et transmet le message suivant : « si vous croyez avoir le choix, alors vous pouvez aussi croire que c'est à vous de décider ; et vous n'êtes dès lors pas à la merci de forces au-delà de votre contrôle » (Brannen et Nilsen, 2005, p. 423). Cela serait vrai même (peut-être surtout) lorsque vous êtes soumis aux dites forces. Dans une société de marché (ou dans la société du risque de Beck), le principe de réciprocité, d'engagement et de responsabilité collective disparaît progressivement (Currie, 2004). Il n'y a aucune manière évidente permettant que des réformes fondamentales du système de justice pénale, qui contredisent l'impératif d'individualisation, soient entreprises isolément, et même les changements les plus limités pourront être difficiles à concrétiser. Mais comme le suggèrent Brannen et Nilsen (2005), « ignorer la structure, c'est ignorer la possibilité d'inégalités et de différences systémiques et systématiques, plutôt qu'individuelles et aléatoires, dans la distribution de ressources » (p. 424).

Nombre de jeunes ayant participé à l'étude n'étaient pas convaincus de l'efficacité de l'aide externe. Ils suggéraient plutôt que le fardeau du processus de désistement doit reposer pleinement sur les épaules des jeunes concernés, qui tendent à individualiser leur compréhension de leur propre situation en plus de se blâmer lorsque les choses se déroulent mal : il s'agit là du « sophisme épistémologique » évoqué par Furlong et Cartmel (1997). Les jeunes ne voient pas nécessairement leurs soucis comme des problèmes d'ordre public qui touchent la vie de bien des personnes dans les mêmes situations qu'eux. MacDonald, Webster, Shildrick et Simpson (2011) relèvent que « les jeunes qui tombent dans la délinquance n'ont pas une compréhension *sociologique* de leur vie... [et] ils refusent de chercher ce genre d'explication à leurs comportements délinquants, qui va donc au-delà de leurs erreurs et de leurs échecs personnels » (p. 150, italiques originaux). Les recherches portant sur le processus de désistement ne devraient pas suivre ce sophisme épistémologique et devraient plutôt y voir un problème à souligner, expliquer et pallier.

Le désistement assisté par les professionnels tend à avoir mauvaise réputation chez les jeunes, qui évoquent un manque de connaissance, une inconstance des approches et un manque de temps des agents de probation pour s'impliquer de manière significative auprès d'eux. Reste que ce manque de ressource des agents de probation provoque une tendance à implicitement se ranger du côté de la thèse individualiste du désistement. Ainsi, ces théories ont gagné en influence parmi les cercles chargés des politiques sociales puisqu'elles détournent l'attention des lacunes structurelles, dont le manque de personnel et leur pouvoir discrétionnaire limité. Ce modèle de désistement assisté par les professionnels a aussi beaucoup influencé la criminologie administrative, puisque cela permet de maintenir l'attention sur les justiciables et les interventions de type « *what works* », plutôt que sur les facteurs sociologiques, politiques ou économiques. En effet, Brannen et Nilsen (2005, p. 416) expliquent que le concept d'individualisation est « particulièrement séduisant » pour les chercheurs qui s'intéressent aux approches biographiques et du parcours de vie. France *et al.* (2012) défendent similairement la criminologie développementale et du cours de la vie, en particulier, et ont encouragé cette centration sur les facteurs individuels plutôt que structurels du crime et de la délinquance, priorisant l'individu plutôt que les politiques.

Au-delà du défi qui doit être relevé sur le plan des politiques et des pratiques en matière de probation, il y a un défi important sur le plan

des politiques sociales en général dans tout débat sur le désistement assisté. Brannen et Nilsen (2005) parlent de biographies « bricolées par soi-même » (p. 422) et notent qu'on se demande rarement, parmi les responsables qui élaborent ces politiques, comment les jeunes sont censés choisir leur propre destin et le construire avec le peu de ressources qui s'offrent à eux, surtout dans des pays où l'État-providence ne les soutient pas, et où les services publics ont été redirigés vers les marchés privés. Les interventions visant à soutenir le désistement doivent être personnalisées, et non individualisées. Nugent et Barnes (2013) soulignent d'ailleurs que, lorsqu'il est question d'aider les jeunes en difficulté, « la question qu'il faut poser à la société peut rester sans réponse » (p. 22), et que les chercheurs qui s'intéressent au désistement ne devraient pas nous encourager à devenir « complaisant dans l'acceptation que le simple fait d'aider les jeunes à cesser leurs comportements délinquants est suffisant » (p. 22).

Références

- Barry, M. (2000). The mentor/monitor debate in criminal justice: "What works" for offenders. *British Journal of Social Work*, 30(5), 575-595.
- Barry, M. (2006). *Youth offending in transition: The search for social recognition*. Abingdon, Royaume-Uni: Routledge.
- Barry, M. (2012a). *Desisters on desistance*. Communication présentée au Desistance Seminar, University of Strathclyde, Glasgow, Royaume-Uni.
- Barry, M. (2012b). *Youth offending and youth transitions: The influence of capital on desistance from crime*. Colchester, Royaume-Uni: Economic and Social Research Council. 10.5255/UKDA-SN-850680
- Barry, M. (2016). On the cusp of recognition: Using critical theory to promote desistance amongst young offenders. *Theoretical Criminology*, 20(1), 91-106.
- Beck, U. (1992). *Risk society: Towards a new modernity*. Londres, Royaume-Uni: Sage.
- Bottoms, A. E. et Shapland, J. (2011). Steps towards desistance among male young adult recidivists. Dans S. Farrall, M. Hough, S. Maruna et R. Sparks (dir.), *Escape routes: Contemporary perspectives on life after punishment* (p. 43-80). Londres, Royaume-Uni: Routledge.
- Bourdieu, P. (1986). The forms of capital. Dans J. G. Richardson (dir.), *Handbook of theory and research for the sociology of education* (p. 241-258). Westport, CT: Greenwood Press.
- Brannen, J. et Nilsen, A. (2005). Individualisation, choice and structure: A discussion of current trends in sociological analysis. *Sociological Review*, 53(3), 412-428.
- Brown, S. (2005). *Understanding youth and crime – Listening to youth?* Berkshire, Royaume-Uni: Open University Press.

- Burnett, R. (2004). To reoffend or not to reoffend? The ambivalence of convicted property offenders. Dans S. Maruna et R. Immarigeon (dir.), *After crime and punishment: Pathways to offender reintegration* (p. 152-180). Cullompton, Royaume-Uni: Willan.
- Cornish, D. et Clarke, R. V. (1986). *The reasoning criminal*. New York, NY: Springer-Verlag.
- Currie, E. (2004). *The road to whatever: Middle-class culture and the crisis of adolescence*. New York, NY: Holt.
- F.-Dufour, I., Brassard, R. et Martel, J. (2015). An integrative approach to apprehend desistance. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 59(5), 480-501.
- Farrall, S. (2002). *Rethinking what works with offenders*. Cullompton, Royaume-Uni: Willan.
- Farrall, S. et Bowling, B. (1999). Structuration, human development and desistance from crime. *British Journal of Criminology*, 39(2), 253-268.
- France, A., Bottrell, D. et Armstrong, D. (2012). *A political ecology of youth and crime*. Basingstoke, Royaume-Uni: Palgrave Macmillan.
- Fraser, N. (2003). Social justice in the age of identity politics: Redistribution, recognition and participation. Dans N. Fraser et A. Honneth (dir.), *Redistribution or recognition? A political-philosophical exchange* (p. 7-109). Londres, Royaume-Uni: Verso.
- Furlong, A. et Cartmel, F. (1997). *Young people and social change: Individualization and risk in late modernity*. Milton Keynes, Royaume-Uni: Open University Press.
- Giordano, P., Cernovich, S. et Rudolph, J. (2002). Gender, crime and desistance: Toward a theory of cognitive transformation. *American Journal of Sociology*, 107(4), 990-1064.
- Gottfredson, M. et Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Healy, D. (2010). *The dynamics of desistance: Charting pathways through change*. Cullompton, Royaume-Uni: Willan.
- Honneth, A. (1995). *The struggle for recognition: The moral grammar of social conflicts* (traduit par J. Anderson). Cambridge, MA: MIT Press.
- King, S. (2013). Assisted desistance and experiences of probation supervision. *Probation Journal*, 60(2), 136-151.
- Laitinen, A. (2003). Social equality, recognition and preconditions of good life. Dans *Social Inequality Today*. CRSI Conference Proceedings, Macquarie University, Sydney, Australie.
- Laub, J. et Sampson, R. (2003). *Shared beginnings, divergent lives: Delinquent boys to age 70*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- LeBel, T., Burnett, R., Maruna, S. et Bushway, S. (2008). The "chicken and egg" of subjective and social factors in desistance from crime. *European Journal of Criminology*, 5(2), 131-159.
- MacDonald, R. (1997). Youth, social exclusion and the millennium. Dans R. MacDonald (dir.), *Youth, the "underclass" and social exclusion* (p. 167-197). Londres, Royaume-Uni: Routledge.

- MacDonald, R. et Marsh, J. (2005). *Disconnected youth? Growing up in Britain's poor neighbourhoods*. Basingstoke, Royaume-Uni: Palgrave Macmillan.
- MacDonald, R., Webster, C., Shildrick, T. et Simpson, M. (2011). Paths of exclusion, inclusion and desistance: Understanding marginalised young people's criminal careers. Dans S. Farrall, M. Hough, S. Maruna et R. Sparks (dir.), *Escape routes: Contemporary perspectives on life after punishment* (p. 134-157). Abingdon, Royaume-Uni: Routledge.
- Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. Washington, DC: American Psychological Association Books.
- McCulloch, T. (2005). Probation, social context and desistance: Retracing the relationship. *Probation Journal*, 52(1), 8-22.
- Morizot, J. et Le Blanc, M. (2007). Behavioral, self and social control predictors of desistance from crime: A test of launch and contemporaneous effect models. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23(1), 50-71.
- Nugent, B. et Barnes, P. (2013). Desistance and young people: Includem's work with children and young people and the limitations of desistance theory. *Scottish Justice Matters*, 1(2), 21-23.
- Rex, S. (1999). Desistance from offending: Experiences of probation. *Howard Journal of Criminal Justice*, 38(4), 366-383.
- Rutherford, A. (1986). *Growing out of crime: The new era*. Winchester, Royaume-Uni: Waterside Press.
- Sampson, R. J. et Laub, J. (1993). *Crime in the making: Pathways and turning points through life*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Shapland, J. et Bottoms, A. (2011). Reflections on social values, offending and desistance among young adult recidivists. *Punishment and Society*, 13(3), 256-282.
- Shildrick, T. et MacDonald, R. (2006). In defence of subculture: Young people, leisure and social divisions. *Journal of Youth Studies*, 9(2), 125-140.
- Shildrick, T., MacDonald, R., Webster, C. et Garthwaite, K. (2012). *Poverty and insecurity: Life in low-pay, no-pay Britain*. Bristol, Royaume-Uni: Policy Press.
- Shover, N. (1996). *Great pretenders: Pursuits and careers of persistent thieves*. Boulder, CO: Westview Press.
- Vaughan, B. (2001). Handle with care: On the use of structuration theory within criminology. *British Journal of Criminology*, 41(1), 185-200.
- Vaughan, B. (2007). The internal narrative of desistance. *The British Journal of Criminology*, 47(3), 390-404.
- Weaver, B. et McNeill, F. (2010). *Changing lives? Desistance research and offender management* (rapport n° 03/2010). The Scottish Centre for Crime & Justice Research.

Beyond the individualization of desistance: the role of policy and practice in reducing delinquency

ABSTRACT • *Young people primarily navigate not only their own transition to adulthood but also, as this article suggests, their own transition to desistance. The individualization of risk and of desistance is influential in theories of crime and criminal justice*

and I would also argue, in our understanding of the concept of assisted desistance. This concept identifies formal (practitioner) and informal (peer/mentor) sources of support in giving up crime but does not as yet include state-led assistance. In a study of desistance in Scotland, I interviewed 40 young people about what triggers offending, why and how desistance occurs, and how desistance can be sustained. This article draws specifically on these young people's views about the most effective means of encouraging desistance, for example, in offering emotional and practical support, but the latter from a wider policy perspective than merely criminal justice. Social workers supervising individuals on probation cannot deliver on much of what should, in my view, constitute "assisted desistance", and I argue that only by the state taking on a greater role in recognizing the needs and aspirations of young people in trouble can desistance truly be supported. This study has also been replicated in Japan where issues for young people in transition are less severe than for those in Scotland, but where their views of "what works" are remarkably similar to those of their Scottish counterparts. This study should therefore have relevance to all countries where the trajectories of youth crime and youth transitions are highly correlated.

KEYWORDS • *Agent, individualization, acknowledgement, structure, youth.*

Más allá de la individualización del desistimiento: el rol de la política y la práctica en la reducción del crimen juvenil

RESUMEN • *La gente joven navega, ante todo, no sólo en su propia transición hacia la edad adulta, sino que también, como lo sugiere este artículo, en su propia transición hacia el desistimiento. La individualización del riesgo y del desistimiento influye en las teorías del crimen y de la justicia criminal y, como lo sostendré, en nuestra comprensión del concepto de desistimiento asistido. Este concepto identifica fuentes formales (practicante) e informales (par/mentor) para abandonar la delincuencia, pero aún no incluye asistencia dirigida por el Estado. En un estudio sobre el desistimiento en Escocia, entrevisté a 40 jóvenes sobre qué desencadena el delito, por qué y cómo ocurre el desistimiento, así como cómo se puede mantener el desistimiento. El artículo se basa en las opiniones y en las experiencias de jóvenes delincuentes acerca de los métodos más efectivos para incentivar el desistimiento, por ejemplo, ofrecer apoyo emocional y práctico, pero este último desde una perspectiva política más amplia que la mera justicia criminal. Los trabajadores sociales que supervisan a los delincuentes en libertad condicional no pueden cumplir mucho de lo que, en mi opinión, debería constituir el "desistimiento asistido", y este artículo sostiene que sólo si el Estado asume un papel más importante en el reconocimiento de las necesidades y aspiraciones de la gente joven con problemas, puede el desistimiento realmente ser soportado. Este estudio también fue replicado en Japón, en donde los asuntos para la gente joven en transición son menos severos que para aquellos en Escocia, pero en donde sus puntos de vista sobre "qué sirve" son notablemente similares a los de sus homólogos escoceses. Por lo tanto, este estudio debería ser relevante para todos los países en donde las trayectorias del crimen juvenil y las transiciones de los jóvenes están altamente correlacionadas.*

PALABRAS CLAVES • *Agente, individualización, reconocimiento, estructura, jóvenes.*